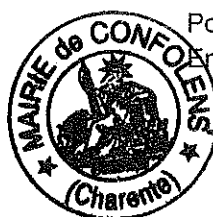


AR PREFECTURE

016-200054047-20160405-2016_04_05_17-DE
Reçu le 07/04/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire,
- Crée le poste d'agent de maîtrise, catégorie C, filière technique, à temps complet à compter du 1^{er} Juillet 2016,
- Supprime le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.
- Modifie en ce sens le tableau des effectifs,
- Inscrit les crédits nécessaires et les charges sociales se rapportant à ce poste au budget 2016 de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet.



Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 avril 2016

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens